

Onzième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 8-17 août 2017



Nations Unies • New York, 2017



Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Organisation des travaux de la Conférence	4
A. Mandat	4
B. Ouverture de la Conférence	4
C. Participation	4
D. Élection du Président	4
E. Questions d'organisation	4
1. Adoption du règlement intérieur	4
2. Adoption de l'ordre du jour	4
3. Élection des membres du Bureau autres que le Président	6
4. Organisation des travaux	6
5. Pouvoirs des représentants participant à la Conférence.	7
F. Documentation	7
II. Résumé des travaux de la Conférence	8
A. Séances plénières	8
B. Commission technique I	11
C. Commission technique II	12
D. Commission technique III	13
E. Commission technique IV	14
F. Exposés sur des thèmes précis	15
G. Tables rondes	16
III. Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention	18
XI/1. Organisation des travaux et méthodes de travail futures du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques	18
XI/2. Prochaine réunion du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques	20
XI/3. Romanisation des noms géographiques arabes	20
XI/4. Motion de remerciements	21

Chapitre I

Organisation des travaux de la Conférence

A. Mandat

1. La onzième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies, du 8 au 17 août 2017, conformément à la décision 2016/259 du Conseil économique et social.

B. Ouverture de la Conférence

2. Le Directeur de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat a ouvert la Conférence.

C. Participation

3. Étaient présents à la Conférence 278 participants, dont la liste a été publiée sous la cote [E/CONF.105/INF/4](#).

D. Élection du Président

4. À sa 1^{re} séance plénière, le 8 août 2017, la Conférence a élu à sa présidence, par acclamation, M. Ferjan Ormeling (Pays-Bas), lequel a prononcé une allocution liminaire.

5. À la même séance, le Directeur de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat a fait une déclaration.

E. Questions d'organisation

1. Adoption du règlement intérieur

6. À sa 1^{re} séance plénière, le 8 août 2017, la Conférence a adopté son règlement intérieur provisoire, publié sous la cote [E/CONF.105/2](#).

2. Adoption de l'ordre du jour

7. À sa 1^{re} séance plénière, le 8 août, la Conférence a adopté son ordre du jour provisoire ([E/CONF.105/1](#)), qui se lit comme suit :

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection du Président de la Conférence.
3. Questions d'organisation :
 - a) Adoption du règlement intérieur;
 - b) Adoption de l'ordre du jour;
 - c) Élection des membres du Bureau autres que le Président;
 - d) Organisation des travaux;

- e) Pouvoirs des représentants participant à la Conférence.
4. Réflexion sur le passé, le présent et l'avenir : le cinquantième anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques.
5. Rapports des gouvernements sur la situation dans leur pays et les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la dixième Conférence (pour distribution seulement).
6. Rapport sur les travaux du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, de ses divisions, de ses groupes de travail et de ses équipes spéciales depuis la dixième Conférence.
7. Réunions, conférences, colloques, présence dans les médias et publications aux niveaux national et international.
8. Mesures prises ou proposées pour assurer l'application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, et avantages économiques et sociaux qui en découlent.
9. Normalisation au niveau national :
 - a) Collecte des noms sur le terrain;
 - b) Traitement des noms par les bureaux;
 - c) Traitement des noms dans les régions multilingues;
 - d) Structure administrative des organismes nationaux de toponymie et législations, politiques et procédures relatives à la toponymie;
 - e) Principes de toponymie à l'usage des correcteurs de cartes et autres correcteurs.
10. Les noms géographiques en tant que culture, patrimoine et identité (notamment noms topographiques utilisés par les autochtones et les minorités, et noms en langues régionales).
11. Exonymes.
12. Fichiers de données toponymiques et des nomenclatures :
 - a) Prescriptions et normes relatives au contenu;
 - b) Gestion des données et interopérabilité;
 - c) Services de données, logiciels de gestion des données et produits numériques (tels que les nomenclatures et les services en ligne).
13. Terminologie de la normalisation des noms géographiques.
14. Systèmes d'écriture et prononciation :
 - a) Romanisation;
 - b) Translittération dans un système d'écriture non latin;
 - c) Graphie des noms empruntés à des langues non écrites;
 - d) Prononciation.
15. Noms de pays.
16. Enseignement de la toponymie.
17. Détails topographiques s'étendant au-delà d'une même souveraineté et coopération internationale :

- a) Détails communs à deux pays au moins;
 - b) Accords bilatéraux et multilatéraux.
- 18. Préparatifs de la douzième Conférence.
 - 19. Adoption des résolutions rédigées pendant la Conférence.
 - 20. Adoption du rapport sur les travaux de la Conférence.
 - 21. Clôture de la Conférence.

3. Élection des membres du Bureau autres que le Président

8. À sa 1^{re} séance plénière, le 8 août, la Conférence a élu le Bureau suivant :

Vice-Présidents :

Brahim Atoui (Algérie)
Andreas Hadjiraftis (Chypre)

Rapporteur :

Peder Gammeltoft (Danemark), assisté de Wendy Shaw (Nouvelle-Zélande)

Rédacteur en chef :

Trent Palmer (États-Unis d'Amérique), assisté d'Eman Orieby (Égypte).

4. Organisation des travaux

9. À sa 1^{re} séance plénière, le 8 août, la Conférence a approuvé le projet d'organisation des travaux (en anglais uniquement)¹ et constitué quatre commissions techniques. Elle a également élu les membres des bureaux des commissions techniques et réparti entre celles-ci les points de l'ordre du jour, comme suit :

Commission technique I (points 9 et 10)

Présidente :

Annette Torensjö (Suède)

Vice-Président :

Sungjae Choo (République de Corée)

Rapporteuse :

Leila Mattfolk (Suède), assistée de M. Gerhardt Rampl (Autriche)

Commission technique II (point 12)

Président :

Pier-Giorgio Zaccheddu (Allemagne)

Vice-Président :

Rizka Windiastuti (Indonésie)

Rapporteuse :

Allison Dollimore (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

Commission technique III (points 11, 14 et 15)

Président :

Peter Jordan (Autriche)

¹ Consultable à l'adresse <https://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/ungegnConf11.html>.

Vice-Président :

Kohei Watanabe (Japon)

Rapporteuse :

Catherine Cheetham (Royaume-Uni)

Commission technique IV (points 13, 16 et 17)

Président :

Leo Dillon (États-Unis d'Amérique)

Vice-Présidente :

Naima Friha (Tunisie)

Rapporteuse :

Susan Birtles (Australie)

10. Les points 1 à 8 et 18 à 21 ont été examinés en séance plénière.

5. Pouvoirs des représentants participant à la Conférence

11. À sa 1^{re} séance plénière, le 8 août, la Conférence a décidé, en vertu de l'article 3 du Règlement intérieur, que la Commission de vérification des pouvoirs serait composée du Président, des deux Vice-Présidents et du Rapporteur, assisté par un représentant de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales. Elle a également décidé que la Commission vérifierait les pouvoirs des représentants et ferait rapport au plus vite à la plénière.

12. À la 15^e séance plénière, le 17 août 2017, la Commission de vérification des pouvoirs a indiqué avoir jugé que les pouvoirs de tous les représentants étaient en bonne et due forme.

F. Documentation

13. La liste des documents dont était saisie la Conférence a été publiée sur le site Web de la onzième Conférence, de même que le texte des documents de séance et rapports (<https://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/ungegnConf11.html>).

Chapitre II

Résumé des travaux de la Conférence

A. Séances plénières

14. À la 1^{re} séance, le 8 août 2017, le Président a appelé l'attention de la Conférence sur d'anciens membres du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques décédés depuis la dixième Conférence : Ojārs Bušs (Lettonie), Richard Randall III (États-Unis d'Amérique), Allan Rostvik (Suède) et Abdelhadi Tazi (Maroc).

Réflexion sur le passé, le présent et l'avenir : le cinquantième anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques (point 4)

15. La Conférence a examiné le point 4 à ses 1^{re}, 2^e et 3^e séances, les 8 et 9 août 2017. Pour l'examen de la question, la Conférence était saisie, pour présentation, des documents de séance [CONF.105/CRP.49](#), [E/CONF.105/CRP.59](#), [E/CONF.105/CRP.79](#), [E/CONF.105/CRP.122](#), [E/CONF.105/CRP.148](#), [E/CONF.105/CRP.159](#), [E/CONF.105/CRP.160](#), [E/CONF.105/CRP.161](#) et [E/CONF.105/CRP.163](#). À sa 1^{re} séance, la Conférence a entendu un exposé présenté par le représentant du Canada (au nom du Bureau du Groupe d'experts pour les noms géographiques). À sa 2^e séance, elle a entendu des exposés présentés par les représentants du Danemark (au nom de la Division des pays nordiques), de l'Autriche (au nom de la Division néerlandophone et germanophone), de la Lettonie (au nom de la Division balte), de la Jordanie (au nom de la Division arabe), du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (au nom du Bureau du Groupe d'experts) et du Danemark (également au nom du Bureau). À sa 3^e séance, la Conférence a entendu un exposé du Président du Groupe d'experts. Les représentants du Canada, de Chypre, de l'Allemagne, de la Norvège et de la Suède et l'attaché de liaison de l'organisation International Consortium of Universities for Toponymic Education ont formulé des observations et posé des questions.

16. Le Vice-Président du Groupe d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, le Président de la Conférence et le représentant du Canada ont fait des exposés sur des thèmes précis.

17. Le Président de la Conférence a présenté un projet de résolution intitulé « Organisation des travaux et méthodes de travail futures du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques » figurant dans le document de séance [E/CONF.105/CRP.163](#) et proposé que le Président du Groupe d'experts, M. William Watt (Australie), assume les fonctions de facilitateur des consultations officielles sur ce projet de résolution. Des consultations et des négociations ont eu lieu et ont abouti au projet de résolution révisé publié sous la cote [E/CONF.105/L.3](#).

Rapports des gouvernements sur la situation dans leur pays et les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la dixième Conférence (point 5)

18. La Conférence a examiné le point 5 à sa 14^e séance, le 16 août 2017. Pour l'examen de la question, la Conférence était saisie, pour information, de 44 documents de séance ([E/CONF.105/CRP.7](#), [E/CONF.105/CRP.9](#), [E/CONF.105/CRP.14](#), [E/CONF.105/CRP.22](#), [E/CONF.105/CRP.24](#), [E/CONF.105/CRP.25](#), [E/CONF.105/CRP.28](#), [E/CONF.105/CRP.30](#), [E/CONF.105/CRP.31](#), [E/CONF.105/CRP.33](#),

[E/CONF.105/CRP.35](#), [E/CONF.105/CRP.37](#), [E/CONF.105/CRP.48](#),
[E/CONF.105/CRP.51](#), [E/CONF.105/CRP.53](#), [E/CONF.105/CRP.55](#),
[E/CONF.105/CRP.57](#), [E/CONF.105/CRP.61](#), [E/CONF.105/CRP.65](#),
[E/CONF.105/CRP.75](#), [E/CONF.105/CRP.76](#), [E/CONF.105/CRP.81](#),
[E/CONF.105/CRP.82](#), [E/CONF.105/CRP.86](#), [E/CONF.105/CRP.89](#),
[E/CONF.105/CRP.93](#), [E/CONF.105/CRP.95](#), [E/CONF.105/CRP.96](#),
[E/CONF.105/CRP.97](#), [E/CONF.105/CRP.103](#), [E/CONF.105/CRP.107](#),
[E/CONF.105/CRP.117](#), [E/CONF.105/CRP.118](#), [E/CONF.105/CRP.119](#),
[E/CONF.105/CRP.120](#), [E/CONF.105/CRP.121](#), [E/CONF.105/CRP.128](#),
[E/CONF.105/CRP.138](#), [E/CONF.105/CRP.139](#), [E/CONF.105/CRP.143](#),
[E/CONF.105/CRP.144](#), [E/CONF.105/CRP.145](#), [E/CONF.105/CRP.151](#) et
[E/CONF.105/CRP.156](#)).

**Rapport sur les travaux du Groupe d'experts des Nations Unies
pour les noms géographiques, de ses divisions, de ses groupes de travail
et de ses équipes spéciales depuis la dixième Conférence (point 6)**

19. La Conférence a examiné le point 6 à ses 11^e et 12^e séances, le 15 août 2017.

20. Pour l'examen de la question, la Conférence était saisie, pour présentation, de 22 documents de séance ([E/CONF.105/CRP.8](#),
[E/CONF.105/CRP.12](#), [E/CONF.105/CRP.23](#), [E/CONF.105/CRP.27](#),
[E/CONF.105/CRP.41](#), [E/CONF.105/CRP.42](#), [E/CONF.105/CRP.50](#),
[E/CONF.105/CRP.52](#), [E/CONF.105/CRP.54](#), [E/CONF.105/CRP.60](#),
[E/CONF.105/CRP.68](#), [E/CONF.105/CRP.83](#), [E/CONF.105/CRP.84](#),
[E/CONF.105/CRP.102](#), [E/CONF.105/CRP.108](#), [E/CONF.105/CRP.110](#),
[E/CONF.105/CRP.129](#), [E/CONF.105/CRP.147](#), [E/CONF.105/CRP.149](#),
[E/CONF.105/CRP.150](#), [E/CONF.105/CRP.155](#) et [E/CONF.105/CRP.163](#)).

À sa 11^e séance, la Conférence a entendu des exposés présentés par les représentants de l'Allemagne, du Cameroun, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la France et de la Pologne. Le Président et les représentants de l'Algérie et du Canada ont formulé des observations et posé des questions. À sa 12^e séance, la Conférence a entendu des exposés présentés par les représentants de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne, de l'Autriche, du Brésil, du Danemark, des États-Unis d'Amérique, de l'Italie, de la Lettonie, du Panama, des Philippines et de la République de Corée. Le Président et les représentants de l'Algérie et du Canada ont formulé des observations et posé des questions.

**Réunions, conférences, colloques, présence dans les médias et publications
aux niveaux national et international (point 7)**

21. La Conférence a examiné le point 7 à sa 3^e séance, le 9 août 2017. Pour l'examen de la question, la Conférence était saisie, pour présentation, des documents de séance [E/CONF.105/CRP.15](#), [E/CONF.105/CRP.19](#),
[E/CONF.105/CRP.64](#) et [E/CONF.105/CRP.92](#) et, pour information, des documents [E/CONF.105/CRP.130](#) et [E/CONF.105/CRP.131](#). La Conférence a entendu des exposés présentés par les représentants de la Lettonie et de l'Organisation hydrographique internationale, le Président de l'Association cartographique internationale, le représentant de la Commission conjointe sur la toponymie de l'Association cartographique internationale et de l'Union géographique internationale et l'attaché de liaison de l'Association cartographique internationale. Les représentants de l'Autriche, du Canada, de la Fédération de Russie, du Japon, des Pays-Bas et de la République de Corée ont formulé des observations et posé des questions. Des déclarations ont été faites par les représentants du Japon et de la République de Corée.

Mesures prises ou proposées pour assurer l'application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, et avantages économiques et sociaux qui en découlent (point 8)

22. La Conférence a examiné le point 8 à ses 3^e et 4^e séances, le 9 août 2017. Pour l'examen de la question, la Conférence était saisie, pour présentation, des documents de séance [E/CONF.105/CRP.3](#), [E/CONF.105/CRP.6](#), [E/CONF.105/CRP.36](#), [E/CONF.105/CRP.132](#) et [E/CONF.105/CRP.158](#). À sa 3^e séance, la Conférence a entendu des exposés présentés par le secrétariat du Groupe d'experts et les représentants de l'Égypte et de la Nouvelle-Zélande. À sa 4^e séance, elle a entendu des exposés présentés par le convocateur du Groupe de travail sur l'évaluation et la mise en œuvre (République de Corée) et les représentants de l'Allemagne et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (au nom du Bureau du Groupe d'experts).

23. Les représentants de l'Algérie, de l'Allemagne, de l'Australie, de Chypre, de l'Indonésie, du Panama, des Pays-Bas et de l'État de Palestine ont formulé des observations et posé des questions.

Préparatifs de la douzième Conférence (point 18)

24. À sa 14^e séance, le 16 août 2017, la Conférence a accepté la proposition de son président (Pays-Bas) de ne pas examiner cette question, compte tenu du projet de résolution sur l'organisation des travaux et méthodes de travail futures du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques dont l'adoption avait été recommandée au Conseil économique et social (voir chap. III, résolution XI/2).

Clôture de la Conférence (point 21)

25. À la 16^e séance plénière, le 17 août 2017, le Directeur de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales a prononcé le discours de conclusion. Il a ensuite déclaré close la onzième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques.

Mesures prises par la Conférence

Adoption des résolutions rédigées pendant la Conférence (point 19)

26. À la 15^e séance plénière, le 17 août 2017, le Rapporteur a lu le texte des projets de résolution. La Conférence a adopté quatre résolutions émanant de la plénière et des commissions techniques (voir chap. III ci-dessous). Le représentant de la République de Corée a fait une déclaration dans laquelle il a indiqué que les dispositions prises en vue de la douzième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques resteraient en vigueur jusqu'à ce que le Conseil économique et social adopte le projet de résolution [E/CONF.105/L.3](#).

Adoption du rapport sur les travaux de la Conférence (point 20)

27. À sa 16^e séance plénière, le 17 août 2017, la Conférence a examiné le point 20 de son ordre du jour et étudié le texte du projet de rapport sur les travaux de la Conférence présenté par le Rapporteur (en anglais seulement).

28. La Conférence a adopté le projet de rapport, publié sous la cote [E/CONF.105/L.2](#), tel que modifié oralement, et décidé de charger le Rapporteur d'en établir la version définitive avec l'appui du Secrétariat.

B. Commission technique I

Normalisation au niveau national (point 9)

29. La Commission technique I a examiné le point 9 de sa 4^e à sa 7^e séance, du 9 au 11 août 2017.

Collecte des noms sur le terrain (point 9 a))

30. Pour l'examen du point 9 a), la Commission technique I était saisie, pour présentation, des documents de séance [E/CONF.105/CRP.29](#), [E/CONF.105/CRP.72](#), [E/CONF.105/CRP.85](#), [E/CONF.105/CRP.105](#) et [E/CONF.105/CRP.115](#). Elle a entendu des exposés des représentants de la Chine, de l'Indonésie (deux documents de séance) et d'Oman. La Présidente de la Commission (Suède) et les représentants de l'Algérie, des États-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de Singapour ont formulé des observations et posé des questions.

Traitement des noms par les bureaux (point 9 b))

31. Pour l'examen du point 9 b), la Commission technique I était saisie, pour présentation, des documents de séance [E/CONF.105/CRP.69](#), [E/CONF.105/CRP.74](#), [E/CONF.105/CRP.77](#), [E/CONF.105/CRP.87](#), [E/CONF.105/CRP.104](#), [E/CONF.105/CRP.133](#), [E/CONF.105/CRP.153](#), [E/CONF.105/CRP.154](#) et [E/CONF.105/CRP.157](#). Elle a entendu des exposés des représentants de l'Afrique du Sud (deux documents de séance), de l'Algérie, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, des Pays-Bas, de la République de Corée et de la Suède. La Présidente de la Commission (Suède) et les représentants de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, du Botswana, de l'Estonie, de l'État de Palestine, de l'Inde, de la Lettonie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Suède et de la Tunisie ont formulé des observations et posé des questions.

Traitement des noms dans les régions multilingues (point 9 c))

32. Aucun document n'a été présenté au titre de ce point.

Structure administrative des organismes nationaux de toponymie et législations, politiques et procédures relatives à la toponymie (point 9 d))

33. Pour l'examen du point 9 d), la Commission technique I était saisie, pour présentation, des documents de séance [E/CONF.105/CRP.21](#), [E/CONF.105/CRP.73](#), [E/CONF.105/CRP.99](#), [E/CONF.105/CRP.134](#), [E/CONF.105/CRP.135](#) et [E/CONF.105/CRP.152](#). Elle a entendu des exposés des représentants de l'Afrique du Sud, de l'Autriche, du Canada, de la République de Corée (deux documents de séance) et de la Suède. La Présidente de la Commission (Suède) et les représentants de l'Algérie, de l'Australie, du Botswana, du Cameroun, du Canada, du Danemark, de l'Estonie, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la Norvège, de la Pologne, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Suède et de la Tunisie ont formulé des observations et posé des questions.

Principes de toponymie à l'usage des correcteurs de cartes et autres correcteurs (point 9 e))

34. Pour l'examen du point 9 e), la Commission technique I était saisie, pour présentation, des documents de séance

[E/CONF.105/CRP.26](#), [E/CONF.105/CRP.32](#), [E/CONF.105/CRP.43](#), [E/CONF.105/CRP.78](#), [E/CONF.105/CRP.80](#), [E/CONF.105/CRP.109](#), [E/CONF.105/CRP.142](#) et [E/CONF.105/CRP.146](#) et, pour information, du document [E/CONF.105/CRP.164](#). Elle a entendu des exposés du coordonnateur des Directives toponymiques à usage international pour éditeurs de cartes et autres éditeurs et des représentants de l'Allemagne, du Danemark, de la Finlande, de la Hongrie, de la Malaisie, des Pays-Bas et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. La Présidente de la Commission (Suède) et les représentants de l'Autriche, du Japon et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont formulé des observations et posé des questions.

Les noms géographiques en tant que culture, patrimoine et identité (notamment noms topographiques utilisés par les autochtones et les minorités, et noms en langues régionales) (point 10)

35. La Commission technique I a examiné le point 10 à ses 7^e et 8^e séances, le 11 août 2017. Pour l'examen de la question, la Commission technique I était saisie, pour présentation, des documents de séance [E/CONF.105/CRP.38](#), [E/CONF.105/CRP.44](#), [E/CONF.105/CRP.56](#), [E/CONF.105/CRP.70](#), [E/CONF.105/CRP.88](#), [E/CONF.105/CRP.94](#), [E/CONF.105/CRP.98](#), [E/CONF.105/CRP.101](#), [E/CONF.105/CRP.106](#), [E/CONF.105/CRP.111](#), [E/CONF.105/CRP.140](#) et [E/CONF.105/CRP.141](#) et, pour information, du document [E/CONF.105/CRP.11](#). Elle a entendu des exposés des représentants de l'Allemagne, de l'Autriche, du Canada, de la Chine, de l'Estonie (deux documents de séance), de l'État de Palestine, de l'Indonésie, de la Norvège (deux documents de séance), de la Nouvelle-Zélande et de la République islamique d'Iran. Le Président du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques, la Présidente (Suède) et le Vice-Président (République de Corée) de la Commission et les représentants de l'Algérie, de l'Australie, de l'Autriche, du Botswana, du Canada, du Danemark, de l'Indonésie, du Japon, des Pays-Bas, de la Pologne, de la République de Corée, de la Slovénie, de la Suède et de la Tunisie ont formulé des observations et posé des questions.

C. Commission technique II

Fichiers de données toponymiques et des nomenclatures (point 12)

36. La Commission technique II a examiné le point 12 à ses 8^e et 9^e séances, les 11 et 14 août 2017.

Prescriptions et normes relatives au contenu (point 12 a))

37. Aucun document n'a été présenté au titre de ce point.

Gestion des données et interopérabilité (point 12 b))

38. Pour l'examen du point 12 b), la Commission technique II était saisie, pour présentation, des documents de séance [E/CONF.105/CRP.40](#), [E/CONF.105/CRP.100](#) et [E/CONF.105/CRP.136](#). Elle a entendu des exposés des représentants de l'Allemagne, de l'Australie et du Canada. Le Président de la Commission (Allemagne), les représentants de l'Inde, de l'Indonésie, des Pays-Bas, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'observateur de Google ont formulé des observations et posé des questions.

Services de données, logiciels de gestion des données et produits numériques (tels que les nomenclatures et les services en ligne) (point 12 c)

39. Pour l'examen du point 12 c), la Commission technique II était saisie, pour présentation, des documents de séance [E/CONF.105/CRP.34](#), [E/CONF.105/CRP.39](#), [E/CONF.105/CRP.46](#), [E/CONF.105/CRP.47](#) et [E/CONF.105/CRP.58](#). Elle a entendu des exposés des représentants de l'Allemagne, de Chypre et du Japon. Le Président (Allemagne) et les représentants de l'Autriche, de l'Azerbaïdjan, de l'Égypte, de l'Estonie, des États-Unis d'Amérique, des Pays-Bas et de la République de Corée ont formulé des observations et posé des questions. Le représentant de la Turquie a fait une déclaration, à laquelle le représentant de Chypre a répondu.

D. Commission technique III

40. La Commission technique III a examiné les points 11, 14 et 15 de sa 9^e à sa 11^e séance, les 14 et 15 août 2017.

Exonymes (point 11)

41. Pour l'examen du point 11, la Commission technique III était saisie, pour présentation, des documents de séance [E/CONF.105/CRP.16](#), [E/CONF.105/CRP.17](#), [E/CONF.105/CRP.18](#), [E/CONF.105/CRP.45](#), [E/CONF.105/CRP.62](#), [E/CONF.105/CRP.112](#) et [E/CONF.105/CRP.116](#). Elle a entendu des exposés des représentants de l'Allemagne, de l'Autriche (trois documents de séance), de l'Indonésie et de la Pologne. Le Président de la Commission (Autriche) et les représentants de l'Algérie, de Chypre, de l'Égypte, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, de la France, de la Grèce, du Japon, des Pays-Bas, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de la Suède ainsi que de l'organisation International Consortium of Universities for Toponymic Education ont formulé des observations et posé des questions.

Systèmes d'écriture et prononciation (point 14)

Romanisation (point 14 a))

42. Pour l'examen du point 14 a), la Commission technique III était saisie, pour présentation, des documents de séance [E/CONF.105/CRP.63](#), [E/CONF.105/CRP.137](#) et [E/CONF.105/CRP.125](#). Elle a entendu des exposés du Coordonnateur de l'Équipe spéciale pour l'Afrique (Algérie), du Président de la Division arabe (Jordanie) et du représentant de la Pologne. Le Président de la Commission (Autriche) et les représentants de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, de l'Estonie, de la Jordanie, du Maroc, d'Oman et de la Tunisie ont formulé des observations et posé des questions.

Translittération dans un système d'écriture non latin (point 14 b))

43. Pour l'examen du point 14 b), la Commission technique III était saisie, pour information, du document de séance [E/CONF.105/CRP.71](#). Des déclarations ont été faites par le Président de la Commission (Autriche) et les représentants de la Chine, du Japon et de la République de Corée.

Graphie des noms empruntés à des langues non écrites (point 14 c))

44. Pour l'examen du point 14 c), la Commission technique III était saisie, pour présentation, du document de séance [E/CONF.105/CRP.123](#). Elle a entendu un exposé du Coordonnateur de l'Équipe spéciale pour l'Afrique (Algérie). Le

Président de la Commission (Autriche) et le représentant de l'Afrique du Sud ont formulé des observations et posé des questions.

Prononciation (point 14 d))

45. Aucun document n'a été présenté au titre de ce point.

Noms de pays (point 15)

46. Pour l'examen du point 15, la Commission technique III était saisie, pour présentation, des documents de séance [E/CONF.105/CRP.13](#) et [E/CONF.105/CRP.113](#). Elle a entendu des exposés présentés par le convocateur du Groupe de travail sur les noms de pays (États-Unis d'Amérique) et le représentant de l'Indonésie. Le Président de la Commission (Autriche) et les représentants de l'Australie, des États-Unis d'Amérique, de l'Indonésie, des Pays-Bas, de la Tunisie et de la Turquie ont formulé des observations et posé des questions. Le représentant de la Grèce a fait une déclaration.

E. Commission technique IV

Terminologie de la normalisation des noms géographiques (point 13)

47. La Commission technique IV a examiné les points 13, 16 et 17 à ses 13^e et 14^e séances, le 16 août 2017. Pour l'examen de ces questions, la Conférence était saisie, pour présentation, du document de séance [E/CONF.105/CRP.124](#). Elle a entendu un exposé du représentant de l'Algérie. Les représentants de l'Algérie, de l'Autriche, des États-Unis d'Amérique, de la France et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont formulé des observations et posé des questions.

Enseignement de la toponymie (point 16)

48. La Commission a examiné le point 16 à sa 13^e séance, le 16 août 2017. Pour l'examen de la question, la Conférence était saisie, pour présentation, des documents de séance [E/CONF.105/CRP.66](#), [E/CONF.105/CRP.67](#), [E/CONF.105/CRP.127](#) et [E/CONF.105/CRP.162](#). Elle a entendu des exposés des représentants des Pays-Bas et de l'organisation International Consortium of Universities for Toponymic Education. Les représentants de l'Algérie, de l'Allemagne, de l'Arabie saoudite, du Brésil, du Canada, du Danemark, de la Lettonie, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, de la Tunisie et du Viet Nam ont formulé des observations et posé des questions.

Détails topographiques s'étendant au-delà d'une même souveraineté et coopération internationale (point 17)

49. La Commission a examiné le point 17 à ses 13^e et 14^e séances, le 16 août 2017.

Détails communs à deux pays au moins (point 17 a))

50. Aucun document n'a été présenté au titre de ce point.

51. Les représentants de l'Iran (République islamique d'), du Japon et de la République de Corée ont formulé des observations et posé des questions. Des déclarations ont été faites par les représentants du Japon et de la République de Corée.

Accords bilatéraux et multilatéraux (point 17 b))

52. Pour l'examen de la question, la Conférence était saisie, pour présentation, du document de séance [E/CONF.105/CRP.144](#). Elle a entendu un exposé du représentant de l'Indonésie. Les représentants des Pays-Bas et de la Tunisie ont formulé des observations et posé des questions.

F. Exposés sur des thèmes précis

53. Pendant la Conférence, des exposés ont été présentés sur les thèmes suivants :

a) « Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale », exposé présenté à la 1^e séance par le Coprésident de l'Initiative, Timothy Trainor (États-Unis d'Amérique). Le Président et les représentants de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Azerbaïdjan, du Canada, de l'Indonésie, de la Norvège et de l'État de Palestine ont formulé des observations et posé des questions auxquelles l'orateur a répondu;

b) « Examen du programme de renforcement des capacités et des activités de communication et de publication du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques », exposé présenté à la 2^e séance par le Président de la Conférence et la représentante du Canada, Helen Kerfoot. Le représentant de Chypre et l'observateur de l'organisation International Consortium of Universities for Toponymic Education ont formulé des observations et posé des questions auxquelles l'orateur a répondu;

c) « Rendre les cartes accessibles à tous », exposé présenté à la 3^e séance par l'observateur de Google, Ethan Russell. Le Président, le Rapporteur et les représentants de l'Australie, de l'Azerbaïdjan, de Chypre, des États-Unis d'Amérique, de l'Indonésie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de Singapour, de Sri Lanka et de l'État de Palestine ont formulé des observations et posé des questions auxquelles l'orateur a répondu;

d) « Normalisation des noms géographiques en Afrique : défis et contraintes », exposé présenté à la 4^e séance par Brahim Atoui (Algérie) et Naima Friha (Tunisie). Le Président et les représentants de l'Algérie, du Botswana, de l'Inde et du Maroc ont formulé des observations et posé des questions auxquelles l'orateur a répondu;

e) « Toponymie urbaine de la ville de New York », exposé présenté à la 5^e séance par Irena Vasiliev, professeur au State University of New York College at Geneseo. Le Vice-Président et les représentants de l'Arabie saoudite, de l'Autriche, du Canada, du Danemark, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de l'État de Palestine ont formulé des observations et posé des questions auxquelles l'orateur a répondu;

f) « La place de l'information géospatiale dans la résolution des problèmes mondiaux », exposé présenté à la 6^e séance par Chee Hai Teo, membre du secrétariat du Groupe d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Le Président, les représentants de l'Australie, du Cameroun, du Danemark, de l'Égypte et de la Finlande et l'observateur de Google ont formulé des observations et posé des questions auxquelles l'orateur a répondu;

g) « Cartographier nos mers, nos océans et nos voies de navigation est plus important que jamais », exposé présenté à la 7^e séance par l'adjoint aux directeurs de l'Organisation hydrographique internationale, Yves Guillam. Le

Président et les représentants des États-Unis d'Amérique, de l'Indonésie, de Japon et de la Nouvelle-Zélande ont formulé des observations et posé des questions auxquelles l'orateur a répondu;

f) « Noms sur le terrain dans le Tyrol – collecte, normalisation et aspects culturels », exposé présenté à la 9^e séance par Gerhard Rampl (Autriche). Le Président et les représentants de l'Algérie, de l'Allemagne, de l'Arabie saoudite, de la Finlande et de la Suède ont formulé des observations et posé des questions auxquelles l'orateur a répondu;

i) « Réaction de l'équipe d'analyse des données à New York face à une catastrophe et enseignements tirés », exposé présenté à la 11^e séance par l'observateur de l'Environmental Systems Research Institute, Amen Ra Mashariki. Le Vice-Président et les représentants de l'Australie, de l'Inde, de l'Iraq, du Panama, des Pays-Bas, de Sri Lanka et de l'État de Palestine ont formulé des observations et posé des questions auxquelles l'orateur a répondu;

j) « Modélisation de la répartition de la population à l'échelle mondiale : l'intégration des données satellitaires et des recensements », exposé présenté par l'observateur du Center for International Earth Science Information Network de Columbia University, Greg Yetman. Le Président et les représentants de l'Australie et de l'État de Palestine ont formulé des observations et posé des questions auxquelles l'orateur a répondu;

k) « L'attribution de noms géographiques maoris en Nouvelle-Zélande, en particulier le Traité de Waitangi », exposé présenté à la 13^e séance par Mark Dyer (Nouvelle-Zélande). Le Président et les représentants de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne, de l'Arabie saoudite, de l'Australie, de l'Autriche, du Canada, de l'Inde, de la Suède et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont formulé des observations et posé des questions auxquelles l'orateur a répondu;

l) « Limites administratives du deuxième niveau », exposé présenté à la 14^e séance par Guillaume Le Sourd, de la Section de l'information géospatiale. Le Président et les représentants de l'Arabie saoudite, de l'Autriche, du Cameroun, de Chypre, des États-Unis d'Amérique, du Japon et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont formulé des observations et posé des questions auxquelles l'orateur a répondu;

m) « Waze », exposé présenté à la 15^e séance par l'observateur de Waze, Adam Fried. Le Président et les représentants de l'Australie, de l'Azerbaïdjan, de Chypre, des États-Unis d'Amérique, de la Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de Sri Lanka et de l'État de Palestine ont formulé des observations et posé des questions auxquelles l'orateur a répondu.

G. Tables rondes

54. Pendant la Conférence, des tables rondes ont été organisées sur les sujets suivants :

a) « Organismes nationaux de toponymie », table ronde organisée à la 5^e séance au titre du point 9 c) et présidée par le représentant du Danemark. Elle a réuni les représentants du Canada, de l'Italie, de la Norvège, de la République de Corée et de la Tchéquie. Les exposés des intervenants ont été suivis de brèves observations et de séances de questions-réponses auxquelles ont participé les intervenants et les représentants de l'Afrique du Sud, de

l'Arabie saoudite, de l'Australie, du Botswana, de la Finlande, de l'Indonésie, de la Lettonie, des Pays-Bas et de la Suède;

b) « Les noms géographiques en tant que patrimoine culturel », table ronde organisée à la 8^e séance au titre du point 10 et présidée par le représentant de la Tunisie. Elle a réuni les représentants de l'Algérie, du Brésil, du Cameroun, du Danemark, de l'Égypte, de la République de Corée et de la Suède. Les exposés des intervenants ont été suivis de brèves observations et de séances de questions-réponses auxquelles ont participé les intervenants et les représentants de l'Autriche, de l'Indonésie et du Japon;

c) « Résolutions des Nations Unies sur la diminution de l'utilisation des exonymes : témoins du passé ou directives encore respectées ? », table ronde organisée à la 10^e séance au titre du point 11 et présidée par le représentant de l'Autriche. Elle a réuni les représentants du Canada, du Japon, des Pays-Bas et de la Pologne. Les exposés des intervenants ont été suivis de brèves observations et de séances de questions-réponses auxquelles ont participé les intervenants et les représentants de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, de l'Australie, des États-Unis d'Amérique, du Japon et de la Tunisie;

d) « Rendre les données relatives aux noms géographiques accessibles et disponibles », table ronde organisée à la 12^e séance au titre du point 12 et présidée par le représentant de la Nouvelle-Zélande. Elle a réuni les représentants de Chypre, de l'Allemagne, de l'Indonésie et de la Nouvelle-Zélande. Les exposés des intervenants ont été suivis de brèves observations et de séances de questions-réponses auxquelles ont participé les intervenants et les représentants de l'Australie, de l'Autriche et du Panama;

e) « Graphie des noms empruntés à des langues dites non écrites », table ronde organisée à la 14^e séance au titre du point 14 et présidée par le représentant de l'Algérie. Elle a réuni les représentants de l'Estonie et de la France. Les exposés des intervenants ont été suivis de brèves observations et de séances de questions-réponses auxquelles ont participé les intervenants et les représentants de l'Algérie, de l'Australie, du Cameroun, des États-Unis d'Amérique, de l'Indonésie, du Japon et de la République de Corée;

f) « Appui apporté par les fichiers de données relatives aux noms géographiques et aux nomenclatures aux activités du Groupe d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale portant notamment sur les objectifs de développement durable et le Programme 2030 », table ronde organisée au titre du point 12 et présidée par le représentant de l'Allemagne. Elle a réuni les représentants du Canada, du Danemark, de l'Égypte et de la Tunisie. Les exposés des intervenants ont été suivis de brèves observations et de séances de questions-réponses auxquelles ont participé les intervenants et les représentants de l'Australie, de l'Inde et du Japon.

Chapitre III

Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention

XI/1. Organisation des travaux et méthodes de travail futures du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques

La Conférence

Recommande au Conseil économique et social d'adopter la résolution suivante :

Le Conseil économique et social,

Rappelant sa résolution 715 A (XXVII) du 23 avril 1959, dans laquelle il a prié le Secrétaire général de constituer un petit groupe de consultants chargés d'étudier les problèmes techniques, de formuler des recommandations concernant la normalisation des noms géographiques dans chaque pays et de lui faire rapport,

Prenant note du premier rapport de ce groupe, dans lequel celui-ci a indiqué qu'il était impératif d'organiser une conférence internationale sur la normalisation des noms géographiques, et des décisions que le Conseil économique et social a prises par la suite sur la tenue de cette conférence,

Rappelant également sa décision 1314 (XLIV) du 31 mai 1968, par laquelle il a approuvé le mandat du Groupe spécial d'experts pour les noms géographiques, rebaptisé par la suite « Groupe d'Experts des Nations Unies pour les noms géographiques » en vertu de la décision prise par le Conseil à sa 1854^e séance, le 4 mai 1973,

Réaffirmant les objectifs du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, qui découlent de la décision 1314 (XLIV) du 31 mai 1968, en particulier celui de souligner l'importance de la normalisation des noms géographiques aux niveaux national et international et de démontrer les avantages à tirer de cette normalisation,

Rappelant que, dans sa décision 1988/116 du 25 mai 1988, le Conseil a approuvé le statut et le règlement intérieur du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, et qu'il a approuvé de nouvelles versions du statut dans ses décisions 1993/226 du 12 juillet 1993 et 2002/307 du 25 octobre 2002,

Ayant à l'esprit la résolution 70/1 de l'Assemblée générale, en date du 25 septembre 2015, intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », et soulignant qu'il importe de mettre en œuvre ce nouveau programme ambitieux et que la normalisation des noms géographiques présente un grand intérêt,

Rappelant la décision 29/101 du 29 avril 2016² du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, dans laquelle celui-ci s'est félicité de l'initiative de son bureau visant à réfléchir aux améliorations qui pouvaient être apportées aux modalités de fonctionnement du Groupe, a pris note des propositions précises formulées à cet égard et est convenu qu'il était utile d'examiner périodiquement ses méthodes de travail pour répondre comme il se devait aux nouveaux besoins définis et à l'évolution des technologies de l'information et des communications,

² Voir E/2016/66, sect. I.B.

Rappelant également sa résolution 2016/27 du 27 juillet 2016 sur le renforcement des arrangements institutionnels sur la gestion de l'information géospatiale, dans laquelle il a souligné la nécessité d'améliorer la coordination et la cohérence de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale dans les domaines du renforcement des capacités, de l'élaboration de normes et de la collecte, de la diffusion et de l'échange de données, entre autres, au moyen de mécanismes de coordination appropriés, notamment dans le cadre plus large du système des Nations Unies, en s'appuyant sur les travaux du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale,

Soulignant l'expérience considérable acquise par le Groupe d'experts et sa contribution en ce qui concerne la normalisation et l'administration des noms géographiques aux niveaux national, régional et mondial, leurs effets sur tous les aspects du développement mondial, et la nécessité de poursuivre son programme de travail,

Reconnaissant qu'un mécanisme solide, intégré et participatif, fondé sur le volontariat, composé de groupes de travail et de divisions linguistiques et géographiques dans un cadre moderne aux méthodes de travail révisées fonctionnerait plus efficacement et permettrait aux États Membres et au système des Nations Unies de réaliser des économies,

1. *Décide* que la Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques et le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques cesseront d'exister dans leur forme actuelle, fusionneront dans un organe subsidiaire du Conseil économique et social qui conservera, le cas échéant, leurs mandats respectifs ainsi que les résolutions adoptées par la Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, dont l'application se poursuivra, prendra le nom de Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, ci-après « le Groupe d'experts », sera composé de représentants des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, dont des experts nommés par des gouvernements, et s'attachera en priorité à traiter de questions techniques relatives à la normalisation des noms géographiques, susceptibles d'étayer, selon que de besoin, certains aspects du Programme de développement durable à l'horizon 2030;

2. *Décide également* que le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques se réunira à compter du début de 2019 dans le cadre de sessions semestrielles, en principe, durant une période de cinq jours, sera pleinement habilité à fixer sa stratégie et à adopter des résolutions qui seront soumises au Conseil économique et social, et disposera des moyens de répondre opportunément aux besoins suscités par un environnement technique évoluant et se développant rapidement;

3. *Décide en outre* que le Groupe d'experts tiendra ses sessions à New York, en ayant la possibilité de choisir d'autres lieux de réunion de l'Organisation des Nations Unies ou un pays particulier, dans le cas où un État Membre accepterait d'accueillir et de financer la session;

4. *Réaffirme* qu'il est nécessaire d'examiner les moyens d'éviter les activités redondantes et les chevauchements, s'il y a lieu, et de renforcer la coopération entre le Groupe d'experts et le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, considérant que les noms géographiques doivent en principe être associés à un emplacement géospatial déterminé au moyen du repère de référence géodésique mondial;

5. *Décide* que le Bureau élu du Groupe d'experts sera maintenu, à titre exceptionnel, pour assurer la transition entre 2017 à 2019;

6. *Décide également* que le règlement intérieur sera établi par le Bureau en étroite consultation avec les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, puis qu'il lui sera soumis pour adoption, en accord avec les procédures de ses organes concernés, avant la première session du Groupe d'experts. Ce règlement sera soumis à une procédure ouverte de négociation et devra porter, entre autres, sur les points suivants :

- a) Définition de la structure du Bureau, des modalités d'élection et du mandat;
- b) Structure opérationnelle du Groupe d'experts, notamment le rôle et les attributions de toute session plénière, comité technique, groupe de travail et division chargés de fournir un appui aux pays procédant à l'élaboration ou à l'amélioration d'un programme de normalisation des noms géographiques;
- c) Élaboration d'un projet d'ordre du jour pour la première session qui tienne compte, autant que faire se peut, de l'ordre du jour de la dernière session en date du Groupe d'experts et de celui de la plus récente Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques;
- d) Procédures d'examen en continu de l'organisation et des méthodes de travail du Groupe d'experts;
- e) Participation.

XI/2. Prochaine réunion du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques

La Conférence,

Notant les résultats obtenus et les progrès accomplis en matière de normalisation des noms géographiques aux niveaux national et international,

Notant également le rôle essentiel joué par la présente Conférence et par le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, à sa trentième session,

Considérant qu'il est indispensable de poursuivre cet important travail avec l'appui du Conseil économique et social,

1. *Recommande* au Conseil économique et social que le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques tienne une série de séances sur cinq jours, du 29 avril au 3 mai 2019, sous réserve de l'approbation par le Conseil de la résolution XI/1 du 17 août 2017, qui prévoit les modalités opérationnelles de ces séances;
2. *Invite* le Bureau du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques à réfléchir aux moyens d'améliorer encore les méthodes de travail de la Conférence et la teneur de son rapport pour la prochaine session.

XI/3. Romanisation des noms géographiques arabes

La Conférence,

Considérant la résolution II/8 sur la romanisation des noms géographiques arabes,

Prenant note du Système unifié de translittération de l'arabe adopté par les experts de la Division arabe à la conférence tenue à Beyrouth en 2007,

Prenant note également des amendements et corrections apportés et décidés par les représentants des pays arabophones à la quatrième Conférence arabe sur les noms géographiques tenue à Beyrouth en 2008,

Consciente que de nombreux États de langue arabe ont déjà pris des décisions officielles en vue de l'adoption de ce système et de son application de façon constante,

Recommande l'adoption du Système unifié de translittération de l'arabe (système de Beyrouth de 2007) qui est présenté dans le document sur le système de romanisation de l'arabe de 2007 (E/CONF.105/137/CRP.137), ainsi que des clarifications et amendements apportés aux paragraphes 1, 3, 5 et 6 de l'annexe I dudit document en ce qui concerne la romanisation des noms géographiques des pays arabophones qui ont officiellement adopté ce système.

XI/4. Motion de remerciements

La Conférence,

1. *Exprime* ses sincères remerciements à l'ONU pour les excellentes dispositions prises pour l'organisation de la onzième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques;

2. *Exprime* en particulier sa gratitude à la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat pour l'excellente organisation des questions liées à la Conférence et de l'exposition technique qui l'accompagnait;

3. *Exprime* ses remerciements au Président de la Conférence et aux présidents des commissions techniques pour l'efficacité avec laquelle ils ont dirigé les réunions;

4. *Exprime* son appréciation aux membres des bureaux de la Conférence et des commissions techniques ainsi qu'aux administrateurs et au personnel de la Division de statistique pour leurs efforts et leur dévouement, lesquels ont considérablement facilité les travaux de la Conférence.

